

CHSCT MINISTÉRIEL

RETRAIT MASQUES «DIM»

Après avoir saisi la médecine de prévention et dans l'attente des tests de ces masques et des informations de la Direction Générale de la Santé,

FO PREFECTURES et des Services du Ministère de l'Intérieur intervient lors du CHSCTM du 16 octobre 2020 et demande le retrait temporaire de ces masques.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION = RETRAIT DES MASQUES

M. Jean-Benoît ALBERTINI, secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur accède à la demande de **FO PREFECTURES SMI**



Les masques seront retirés des services sans délai et remplacés par des masques chirurgicaux dans l'attente de plus d'information et plus particulièrement sur ce traitement à la zéolithe d'argent.

La **santé** et la **protection des personnels** des préfectures et des sous-préfectures = la **priorité** pour **FO PREFECTURES SMI**